



Bourse Commémorative Hester Katz

Étudiants et étudiantes en art-thérapie

Profitez de cette occasion pour partager le résultat de vos efforts et ainsi contribuer au développement des connaissances dans ce vaste domaine qu'est l'art-thérapie!

Ce prix de 300\$ a été créé par l'AATQ en l'honneur de Hester Katz, une des membres fondatrices de l'association. Ce prix est décerné à un(e) étudiant(e) en art-thérapie pour la réalisation d'un travail écrit de qualité supérieure, ce qui est conforme au désir d'excellence prôné par madame Katz. Le ou la candidat(e) qui souhaite déposer un travail pour ce concours doit respecter les critères suivants :

- Être membre étudiant(e) en règle de l'AATQ.
- Être résident(e) du Québec.
- Être inscrit(e) à un programme de formation en art-thérapie reconnu par l'association.
- Le travail de recherche doit avoir été écrit dans l'année précédant la date de tombée du concours et ne peut avoir été présenté dans le cadre d'un autre prix de recherche de l'AATQ.
- Le document doit traiter d'un sujet pertinent en art-thérapie et peut avoir recours à différentes méthodologies de recherche (théorique, clinique, expérimentale, quantitative ou qualitative, étude de cas, essai, revue de littérature, etc.).
- Dans le cas d'un travail abordant des dimensions cliniques, il est de la responsabilité du ou de la candidat(e) d'avoir les autorisations nécessaires (consentement éclairé) pour la publication du matériel utilisé.
- Le travail doit avoir un **minimum de 10 pages** et un **maximum de 20 pages à double interligne**, excluant les annexes et références, et respecter les normes de publications A.P.A. afin d'être considéré. Lorsque possible, l'ajout de support visuel (œuvres créées, tableaux, chartes, etc.) est fortement recommandé. Ces ajouts visuels ne sont pas comptabilisés dans les 10 à 20 pages mentionnées plus haut.
- Le ou la candidat(e) doit joindre un **document séparé**, afin de garder le travail de recherche anonyme, contenant les informations suivantes : son nom, adresse, numéro de téléphone, adresse courriel ainsi que le nom de l'institution du programme de formation.
- Le ou la candidat(e) doit joindre une autorisation de publication signée à son nom, permettant à l'AATQ d'éventuellement diffuser le projet dans un de ses médiums de communication (site web, bulletin, etc.).
- Le travail peut être écrit en français ou en anglais.
- L'étudiant(e) doit soumettre sa recherche avant le **1^{er} juin** par **courriel** à **education@aatq.org**.

Les propositions reçues seront évaluées de manière anonyme par un jury composé de trois membres professionnels de l'AATQ, choisi par le comité d'éducation et recherche, dont les commentaires demeureront confidentiels et dont la décision sera sans appel. Le contenu, le style, l'originalité et la clarté seront les points de référence utilisés pour la sélection du projet gagnant. Le document choisi sera publié par l'AATQ et le prix sera remis lors de l'assemblée générale annuelle suivante. La date limite de soumission est le premier (1) juin de chaque année, la date de l'envoi courriel agissant pour preuve.